

**Allocution de Son Excellence  
Monsieur ADEN MOHAMED DILEITA,  
Ambassadeur de Djibouti en Allemagne**

**à la 23ème session de la Conférence des Parties  
à la Convention Cadre des Nations Unies sur les  
changements climatiques**

**Bonn, 16 novembre 2017**

**Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des Nations  
Unies sur le changement climatique,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,**

Qu'il me soit d'abord permis de remercier le gouvernement et le peuple allemand pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée dans cette belle cité de Bonn. Mes remerciements s'adressent aussi à la Secrétaire Exécutive de la Convention, Mme Spinoza, qui a pris les dispositions nécessaires pour faciliter nos travaux durant cette conférence. Permettez-moi également d'endosser pleinement les déclarations faites au nom du Groupe des PMA par l'Ethiopie, au nom de l'Afrique par le Mali et au nom de G77 et la Chine par l'Equateur.

Le changement climatique représente aujourd'hui une menace grave et grandissante pour tous les pays, notamment pour les pays africains et les Petits Etats Insulaires. La fonte des glaciers, l'augmentation du niveau de la mer, la multiplication des ouragans et des sécheresses sont les conséquences d'un réchauffement global causé par la concentration dans l'atmosphère des gaz à effets de serre.

L'année 2017 est marquée par des catastrophes naturelles tels que des ouragans, des inondations, des sécheresses et des incendies qui ont détruit les infrastructures et provoqué le déplacement des populations que l'ONG internationale OXFAM qualifie à juste titre de réfugiés climatiques. Ainsi des ouragans Harvey, Irma et Maria ont dévasté les Caraïbes et le sud-est des Etats-Unis. Des inondations de mousson ont touché des millions des personnes au Népal, au Bangladesh et en Inde. En Afrique, les sécheresses ont touché la Somalie et les inondations ont été dévastatrices en République Démocratique de Congo. Ces catastrophes naturelles montrent que le changement climatique concerne tous les continents et que la réponse de la communauté internationale doit être par conséquent urgente et mondiale.

Malheureusement, le niveau actuel d'engagement des pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ne permet pas d'atteindre les objectifs de maintien de la température en dessous de 2°C. Par conséquent, les pays industrialisés, compte tenu de leur responsabilité historique et de leur capacité technique et financière, doivent fournir un effort plus important pour réduire de façon substantielle l'émission des gaz à effet de serre.

En dépit de sa contribution marginale au réchauffement global, l'Afrique demeure particulièrement vulnérable aux changements climatiques notamment aux sécheresses, aux inondations et à l'élévation du niveau de la mer. C'est pourquoi, l'adaptation aux changements climatiques constitue une priorité pour nos pays.

**Monsieur le Président,**

La République de Djibouti est déjà confrontée au manque d'eau, à la faiblesse de la productivité dans l'agriculture, aux inondations dévastatrices, aux sécheresses récurrentes, à l'augmentation du niveau de la mer, aux problèmes de santé dû au changement climatique. Le gouvernement de Djibouti, avec l'appui des partenaires au développement, a entrepris des actions d'adaptations aux changements climatiques dont l'objectif est d'augmenter la résilience des populations vulnérables, des écosystèmes fragiles et des infrastructures essentielles.

Dans le domaine d'atténuation, Djibouti a déjà réalisé un projet d'interconnexion électrique avec l'Ethiopie. En outre, Djibouti possède un grand potentiel en énergie renouvelable tel que le solaire, l'éolienne et la géothermie mais notre pays manque de financement pour valoriser ce potentiel.

Le financement international est essentiel pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Cependant, nous constatons avec regret que les promesses financières faites à Paris ne sont pas concrétisées.

Ainsi, le Fond Vert pour le Climat dispose de moins de 10 milliards de dollars américains. De plus, le Fonds pour les Pays les Moins Avancés n'est pas suffisamment alimenté et beaucoup de projets qui sont techniquement approuvés sont en attente d'être financés. Nous exhortons donc les pays développés à renflouer ce fonds dans le meilleur délai. Nous demandons aussi que le Fonds d'Adaptation serve d'instrument financier pour l'Accord de Paris.

Car il est essentiel pour les pays en développement de disposer d'un financement accessible, adéquat, prévisible et pérenne afin de mettre en œuvre des actions d'adaptions et d'atténuations aux changements climatiques.

A ce sujet, nous demandons à ce que le financement international mobilisé dans le cadre de la lutte contre le changement climatique soit

équitablement partagé entre les actions d'atténuation et les actions d'adaptation.

**Monsieur le Président,**

L'accès à une technologie propre est indispensable pour les pays en développement pour pouvoir s'engager dans un développement sobre en carbone et résilient au climat.

Les pays en développement n'ont pas suffisamment des capacités nationales en vue de faire face aux effets néfastes des changements climatiques. C'est pourquoi, le renforcement des capacités est nécessaire pour la mise en œuvre des actions climatiques notamment la formulation et l'actualisation des contributions nationales et des plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques.

Enfin, qu'il me soit permis d'insister ici sur l'importance de mettre en place un programme de travail pour les pertes et dommages afin d'apporter un soutien approprié aux pays en développement qui sont confrontés à des événements extrêmes de plus en plus fréquentes et intenses.

Je vous remercie de votre aimable attention.